

Extrait du Bulletin  
de la Société des Sciences  
Historiques et  
Naturelles de  
l'Yonne (année 1978 - 1<sup>er</sup> volume)

## CHAPITRE II

## LES L'ESPINASSE DE TURNY

## I. — LES L'ESPINASSE, SEIGNEURS DE TURNY

Ces deux branches éteintes, on pouvait croire la famille disparue de la région.

Mais voici qu'un Antoine, seigneur de Turny, réapparaît. On le trouve dans la convocation du ban et de l'arrière-ban du bailliage de Sens au XVI<sup>e</sup> siècle. A la montre faite à Sens en janvier 1542 (1), « Antoine de L'Espinasse, seigneur en partie de Turny, est de la compagnie du seigneur de Torcy, exempté », puis à la montre faite à Sens le 15 juillet 1545 (2) « Antoine de L'Espinasse, seigneur en partie dudit Turny, qui vault de revenu XI. Taxé, contribuera ». Qui était cet Antoine, de père et de mère inconnus ?

Jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, on rencontrait à Soumaintrain, aux Croûtes, quelques Lespinasse affirmant en effet descendre d'Antoine, seigneur de Turny. Caumartin, en 1666, avait même reconnu leur noblesse remontant jusqu'à celui-ci. Mais il ignorait d'où et de qui il était issu.

C'est alors que, recherchant dans les registres paroissiaux de Turny, nous avons trouvé, dans quel état ! un acte de septembre 1529 : « A été baptisée Edmée, fille de noble Anthoine de L'Espinasse et de Jeanne Chevillard. Son parrain est Regnault de Langhac, sa marraine, Edmée des Vieux ».

Cette trouvaille est apparemment paradoxale. En effet, lorsqu'en 1759, ainsi que nous le verrons ultérieurement, d'Hozier a fait rechercher, dans tous les villages avoisinant Saint-Florentin, un acte qui puisse prouver, ou seulement indiquer l'origine et la famille de cet Antoine de L'Espinasse, seigneur de Turny (3), il n'avait pas découvert cet acte de baptême qui lui eût évité bien des maux. C'est pourquoi, pendant deux siècles, Caumartin et d'Hozier n'ont pu établir la parenté perdue entre les L'Espinasse de Turny et les L'Espinasse d'Esnon, parenté impliquée par cet acte de baptême : Regnault de Langhac, le parrain, était seigneur d'Esnon par son mariage avec Claude de L'Espinasse, fille de Poncet.

Dans l'ignorance, on inclinait à voir dans Antoine de L'Espinasse un bâtard. Venait renforcer cette opinion la différence des armes. Les Les-

pinasse du Forez portaient un écu « fascé de 6 ou 8 pièces », alors qu'Antoine avait pour armes : « d'azur à la bande d'argent, au lambel de même brochant sur le tout ». Et jusqu'en 1771, c'est en vain que d'Hozier chercha d'où venait cet Antoine et ses armes.

Les « preuves » retrouvées par hasard à cette date ont donné jour à des généalogies plus ou moins exactes. Perdues depuis, nous avons recherché ces preuves partout et les ayant retrouvées, grâce au Comte Maxime de la Rochette de Rochegonde, nous avons voulu raconter leurs vicissitudes, car Antoine constitue le seul lien entre les Lespinasse du Forez et les Lespinasse de Champagne.

Paul Le Blanc, de Brioude, a laissé en 1920 à la bibliothèque municipale et universitaire de Clermont-Ferrand une importante collection de manuscrits. Ils sont maintenant inventoriés. Un certain nombre appartiennent à la famille de L'Espinasse et parmi ceux-ci, deux parchemins concernant Antoine de L'Espinasse, seigneur de Turny, établissent qu'il est bien le descendant des grands capitaines foréziens, auxiliaires précieux des ducs de Bourgogne.

L'un, du 28 avril 1493, est le contrat de mariage sur parchemin, devant Pierre Roz et Guillaume Coutes, « notaires en la Cour de Riom », du père d'Antoine, « Jean de L'Espinasse, escuier, fils de feu noble homme Hugues de L'Espinasse, en son vivant escuier, seigneur dudit lieu en partie d'une part », et de la mère d'Antoine, « demoiselle Anne de Saint-Etienne, fille de feu Pierre de Saint-Etienne en son vivant escuier, seigneur de Turny ».

Les parties ont « de leur bon gré, saine et franche volonté », confessé que « outreventant le traité de plusieurs de leurs parents et amis communs, ont traité de célébrer mariage au nom de Dieu en face de Sainte Eglise... Lesdites parties reconnaissent qu'elles ont mis en commun tous et quelconques leurs biens et héritages, excepté les successions des parents et lignages dudit Jean, qui ne cherront pas en ladite association, retourneront aux héritiers dudit Jean de L'Espinasse, après le décès de ladite Anne de Saint-Etienne, s'il ne vient pas d'enfants de cette union ».

Aussi, par ce contrat, « noble et puissante dame Marguerite de Balzac, veuve de feu noble et puissant seigneur Etienne de L'Espinasse, mort en 1482, chevalier, en son vivant seigneur de Changy et Maulevrier (4), oncle dudit Jehan de L'Espinasse, considérant l'amour qu'elle a et porte à ladite demoiselle Anne de Saint-Etienne, qu'elle a élevée et nourrie en sa maison, donne à icelle demoiselle Anne en dot de mariage quatre cent livres de monnaie avant cours et audit Jehan de L'Espinasse... Item que dessus Marguerite de Balzac a donné à la demoiselle Anne de Saint-Etienne le pré appelé de la Garenne situé et assis auprès du Châstel de Changy et quinze ouvrées de vigne à prendre au lieu de Renayson (5) pour en jouir et user pendant sa vie durant. Et après sa mort lesdits pré et vigne retourneront aux héritiers de ladite Marguerite de Balzac. Item a promis et promet ladite dame de vestir icelle demoiselle Anne de Saint-Etienne le iour des épousailles de deux grandes robes de velours lamé et l'autre violet et de deux cottes selon lesdites robes... Témoins

noble homme Aymard de Sainte Foy, chevalier, Jehan de Melet, Anthoine de Varennes, Pierre Thierry, escuier, Bertrand Tissier, bourgeois d'Aigueperse et Lionel Mounier » (6).

— Aucun parent ne signe ce contrat.

Ces donations par mariage à la fiancée, ainsi que l'exclusion de la communauté des biens acquis en héritage par Jean de L'Espinasse prouvent que les conditions de fortune des deux époux étaient fort inégales.

Il est probable que les ravages causés par les routiers en ce malheureux comté de Joigny à la fin du XV<sup>e</sup> siècle avaient déterminé le départ de bien des enfants et jeunes filles peut-être alors orphelins. Ce fut le cas, nous venons de le voir, pour Anne de Saint-Etienne, recueillie par Marguerite de Balzac. Ce fut le cas pour Jeanne de Fricambault, qui épousa Jean de L'Espinasse en Auvergne.

Le second acte concernant Antoine de L'Espinasse est du 3 novembre 1524. C'est la « réception en fief, foi et hommage devant l'église du château de L'Espinasse (7) de noble Antoine de L'Espinasse, écuyer, seigneur en partie de Turny, fils et héritier de feu noble Jehan de L'Espinasse, en son vivant écuyer, des cens, rentes, revenus, d'autres choses qu'il a par raison de partage en la susdite seigneurie de L'Espinasse, au profit dudit Aymard à cause de son château et maison forte de Lespinasse (8). En présence de Nicolas de Boucé seigneur de Poncenat, Jehan de L'Espinasse et plusieurs autres ».

Voici indiscutablement établi qu'Antoine était fils de Jean de L'Espinasse, lui-même fils d'Hugues, et que Hugues était le frère d'Etienne de L'Espinasse, seigneur de Changy et Maulévrier, époux de Marguerite de Balzac.

#### LA BARONNIE DE L'ESPINASSE (Roannais)

Le château de l'Espinasse dont il s'agit ici n'est pas celui de Saint-Beauzire près de Brioude, dont nous avons parlé plus haut, mais le château de l'une des quatre baronnies de Semur-en-Brionnais (9) sis à mi-chemin entre Saint-Forgeux-l'Espinasse et Saint-Germain-l'Espinasse.

Courtépée pense que cette terre donna son nom à la famille de L'Espinasse (10). J'ai peine à croire que ce n'est pas celle-ci qui a apporté le nom de Guvenne en Auvergne, puis au Forez... Quoi qu'il en soit, cette baronnie est le berceau des grands barons bourguignons :

— Philibert de L'Espinasse, chevalier, seigneur de la Cleete (Clavette), dont il construisit le château (11) conseiller secret de Charles V, gouverneur du Berry et d'Auvergne (12).

— Jean de L'Espinasse, seigneur de L'Espinasse, chevalier bachelier à l'Ecluse, mort sans descendance, ambassadeur en Turquie, en 1399 (13).

— Hugues de L'Espinasse, chevalier, seigneur de Champallement et de Soussev (13 bis)

— Erard de L'Espinasse, chevalier, seigneur de Changy, de Maulévrier, d'Arraix et Chenav (14) que nous avons vu ci-dessus nommé capitaine des Monts d'Auvergne en 1358 par le duc Louis II de Bourbon.

— Philibert de L'Espinasse, chevalier, dit Cormorant, fils d'Erard (15), qui épousa une des filles de Pierre de Norry, chambellan du duc de Bourbon, et de Jeanne de Montboissier (16).

Ce Philibert était père de Jean de L'Espinasse, seigneur de Changy et de Maulévrier (17) qui épousait le 18 mai 1425 Blanche Dauphine, fille de Béraud II, dauphin d'Auvergne. Celui-ci, tué à Azincourt avec son père et son oncle, la laissa, après la mort de son frère en 1439, héritière de Jaligny, Combronde et Saint-Ilpize (18).

De ce mariage sont issus onze enfants : quatre religieux, quatre filles et trois fils non d'Eglise :

— Erard de L'Espinasse, dit Béraud Dauphin IV, substitué aux Dauphins d'Auvergne par le testament de sa mère. Chargé par Louis XI du commandement de son armée, il battit l'armée bourguignonne au Mont Ruillonis en 1475. Il n'eut d'Antoinette de Polignac qu'une fille, Françoise Dauphine, mariée à Guy d'Amboise, seigneur de Ravel.

Les deux autres fils sont justement ceux qui nous intéressent actuellement.

— Etienne de L'Espinasse, seigneur de Changy et Maulévrier, qui épousa Marguerite de Balzac, fille de Ruffec, et de Jeanne d'Albon, celle que nous venons de voir recueillir Anne de Saint-Etienne réfugiée de Turny.

— et Hugues de L'Espinasse, père de Jean, qui épousait en 1493 Anne de Saint-Etienne.

Etienne, mort en 1482, eut de Marguerite de Balzac trois fils. L'aîné, Antoine, mourut, très jeune, avant 1514. Il laissait une veuve, Catherine Leclerc, fille de Pierre Leclerc de La Forest le Roy, bailli de Sens, et de Claude de Pisseleu, et un fils, Marc dit Aymard, enfant en bas âge. En 1538, Aymard comparait au ban et arrière-ban de Sens. En 1550, il est dans les ordres et donne tous ses biens à sa cousine Anne de Pisselieu (19), duchesse d'Etampes, favorite de François I<sup>er</sup>. Aymard mourut en 1558 abbé de Saint-Rigaud.

C'est à cet Aymard, seigneur de l'Espinasse, sous la tutelle de Dauphin d'Augerolles, qu'Antoine de L'Espinasse, seigneur de Turny, faisait foi et hommage en 1524 devant l'église du châtel de l'Espinasse. Cependant, le château et la terre de l'Espinasse ne devaient pas rester dans cette famille. Anne de Pisseleu, donataire de Marc, devant les menaces de la famille de Marc, se départit de l'Espinasse, Changy, Artaix. Catherine Le Clerc s'étant remariée avec Nicolas de Boucé, seigneur de Ponce-nat, en eut deux fils, Charles de Boucé, prieur d'Ambierle, qui embrassa la Réforme, et François, le capitaine protestant qui fut tué en 1568. Ces derniers héritèrent de l'Espinasse. Et François, par son mariage avec Françoise Dumayne du Bourg, fit entrer la baronnie de l'Espinasse dans cette maison (20).

Le château fort de l'Espinasse et les villages de Saint-Forgeux et de Saint-Germain-l'Espinasse furent brûlés en 1589 par les troupes de Tannan (21) poursuivant les Ligueurs de Varenne-Nagu, Taillemont et Rouvrai, qui s'étaient réfugiés dans les maisons couvertes de chaume. Il ne reste de l'ancien château fort qu'une tour, un porche, des soubasse-



En 1619, se serait expatrié au Canada un Claude de Saint-Etienne et son fils Charles, qui se disait venu de Champagne et dont les armes auraient assez proches de celles de nos Saint-Etienne. Ils auraient ajouté à leur nom celui de La Tour et 1700 ans de la pléiade de leurs innombrables descendants. (21) Les généalogistes amateurs et les interprètes de la lignée de M. Couffine d'Arcis ne valent malheureusement son argent.

Le nom de Saint-Etienne est commun, mais il s'agit peut-être de Saint-Etienne de Lorraine, mais son canton d'Arcis-sur-Aube. Je me permets de vous adresser un questionnaire qui sera postérieurement vérifiée.

Le nom de Saint-Etienne est commun, mais il s'agit peut-être de Saint-Etienne de Lorraine, mais son canton d'Arcis-sur-Aube. Je me permets de vous adresser un questionnaire qui sera postérieurement vérifiée.

X Le nom de Saint-Etienne est commun, mais il s'agit peut-être de Saint-Etienne de Lorraine, mais son canton d'Arcis-sur-Aube. Je me permets de vous adresser un questionnaire qui sera postérieurement vérifiée.

En 1264, Renaud de Saint-Etienne, seigneur de Méry, a tenu des fiefs en fief à cause de la femme Jeanne à Saint-Etienne, comme l'aurait été Renaud de Méry de la même date, les armes de ce Renaud de Méry sont Rosero, pour sa femme Jeanne, (22)

Le nom de Saint-Etienne est commun, mais il s'agit peut-être de Saint-Etienne de Lorraine, mais son canton d'Arcis-sur-Aube. Je me permets de vous adresser un questionnaire qui sera postérieurement vérifiée.

Ainsi en 1317, le nom de Saint-Etienne est commun, mais il s'agit peut-être de Saint-Etienne de Lorraine, mais son canton d'Arcis-sur-Aube. Je me permets de vous adresser un questionnaire qui sera postérieurement vérifiée.

Le nom de Saint-Etienne est commun, mais il s'agit peut-être de Saint-Etienne de Lorraine, mais son canton d'Arcis-sur-Aube. Je me permets de vous adresser un questionnaire qui sera postérieurement vérifiée.

Le nom de Saint-Etienne est commun, mais il s'agit peut-être de Saint-Etienne de Lorraine, mais son canton d'Arcis-sur-Aube. Je me permets de vous adresser un questionnaire qui sera postérieurement vérifiée.

ANNEXE DE L'ESPINASSE, NÉCESSAIRE À LA LECTURE

Le nom de Saint-Etienne est commun, mais il s'agit peut-être de Saint-Etienne de Lorraine, mais son canton d'Arcis-sur-Aube. Je me permets de vous adresser un questionnaire qui sera postérieurement vérifiée.

En avril 1759, lui parviennent enfin les « Titres de Messieurs de L'Espinasse », copies d'extraits d'actes de registres paroissiaux, contrats de mariage, actes de vente, de tutelle, qui sont les résultats des recherches que fit impérieusement entreprendre l'épouse d'Etienne-Joseph de L'Espinasse-Langeac, mariée à celui-ci le 19 octobre 1756.

Voulant à tout prix être présentée à la Cour, elle devait avoir une noblesse remontant à 1400 et elle fit tout pour y parvenir. Sans son ambition effreinée, il est probable que cette famille, alors modeste et pauvre, aurait disparu dans l'obscurité.

Ce sont ces documents produits à cet effet à d'Hozier en 1759 qui nous ont guidé pour suivre cette famille depuis Antoine jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais étant donné les objectifs alors poursuivis, j'ai toujours craint quelques entorses à la réalité et j'ai, sur place, vérifié la plupart des indications fournies.

Antoine « de L'Espinasse » (selon l'orthographe des L'Espinasse du Forez), seigneur de Turny, apparut pour Caumartin par un acte de « vente de janvier 1525 faite à noble homme Antoine de L'Espinasse, de la Compagnie de M. de Vendôme ». Le 22 janvier 1529, il est à la montre de Soissons (Vol. 251 des Sceaux F<sup>o</sup> 1011 A) (38). Le 29 juillet 1536, il est toujours « homme d'armes du nombre de 80 lances fournies des ordonnances du roi sous la charge et conduite de M. le Duc de Vendôme, capitaine en la montre faite à Guise en Thiérache » (Vol. 251 des Sceaux F<sup>o</sup> 1117 A) (39).

Sa femme en 1526 est Jeanne Chevillard, fille de feu Etienne Chevillard et de Jeannette Le Fèvre. Au siècle suivant, on la désignera sous le nom de Chevillard de Montigny ; il y a bien au territoire de Turny un fief de ce nom : je n'ai rien trouvé qui montre que les Chevillard aient été seigneurs de Montigny.

Ils eurent au moins deux enfants :

— François, dont on n'a pu trouver l'acte de naissance à Turny, étant donné l'état du registre paroissial à cette date, est sans doute l'aîné ;

— Edmée, née en septembre 1529, est, comme nous l'avons vu plus haut, baptisée à Turny. Elle épousera Mathieu de Bollanger, frère de sa belle-sœur Helleyne, dont Jacques.

Il est possible qu'une autre fille, Claude, soit cette Claude qui, en 1548, était femme de Jean de Pardyne ; tous deux donnaient quittance à François Gastavoine, notaire à Saint-Florentin, le 17 janvier 1548.

En 1542 et 1545, nous avons vu Antoine convoqué au ban et arrière-ban de Sens. Mais lors du contrat de mariage de son fils François, le 6 juillet 1553, Antoine était mort.

#### FRANÇOIS I DE L'ESPINASSE. SEIGNEUR DE TURNY (152...-1563)

« François de L'Espinasse, escuier, seigneur de Turny en partie, fils d'Antoine de L'Espinasse, seigneur de Turny et de Jeanne Chevillard, archer de la compagnie du duc François de Lorraine, duc de Guise, gouverneur et lieutenant général pour le Roy en ses pays de Dauphiné et

Provence », signe devant Pierre Pouget et François Gastavoine, notaires en la prévôté de Saint-Florentin, son contrat de mariage avec Hélène de Bollanger, fille d'Edme de Bollanger aussi esquier, sieur de la Motte et de Villeneuve-sur-Buchin, et de Catherine de Carrendefez. La demoiselle reçoit 2 000 livres tournois en terre, dont la moitié en héritage, et un domaine de trente livres tournois de rente. Les biens dudit L'Espinasse sont « une maison avec accin et pourpris, assise au lieu de Montfey qui a appartenu à Antoine de L'Espinasse en son vivant esquier, père dudit François, octroyant ce qui est tenu en fief de M. de Fontenay... Fait et passé le sixième jour de juillet 1553 » (40).

Nous avons aux archives de l'Yonne les titres, récemment déposés, de la famille de Bollanger (41). Nous y avons vainement cherché ce contrat de mariage si précieux pour nous. En revanche, ces archives conservent une lettre du marquis de L'Espinasse-Langeac donnant reçu le 22 septembre 1770 à Mademoiselle de Bollanger de ce contrat, avec promesse de le lui rendre. Nous l'avons, à notre grande surprise, retrouvé dans les manuscrits Le Blanc à Clermont-Ferrand.

De ce mariage avec Hélène de Bollanger, François eut deux enfants :  
— Gabriel, né le 12 juillet 1555, ne semble pas avoir vécu ;  
— François, né le 3 novembre 1558 (42).

Le 19 septembre 1563, François, fils de feu François de L'Espinasse, âgé de cinq ans, est parrain à Soumaintrain (43). François de L'Espinasse, archer dans la compagnie de François de Lorraine, est mort comme ce dernier en 1563.

Par contrat de mariage du 25 mars 1564, Hélène de Bollanger se remarie à Hubert des Marez, esquier, seigneur de Chambrelure, fils aîné de Cyprien des Marez et de Marie de Vaumartin. Mais il meurt lui aussi le 3 décembre 1566.

On ne sait en quelle année furent vendues les parts de la seigneurie appartenant à Antoine de L'Espinasse. Mais le « Rolle général des fiedz sujet au ban et arrière-ban du bailliage de Sens » pour l'an 1575 (44) indique : Charles Deffaillons, esquier pour la portion de ladite seigneurie de Turny acquise de François et Antoine de L'Espinasse.

Les L'Espinasse de Champagne n'y possèdent plus de terre noble.

## II. — LES L'ESPINASSE DE SOUMAINTRAIN ET DE BERCENAY

### FRANÇOIS II DE L'ESPINASSE, ECUYER (1558 - 158...)

Né et baptisé à Soumaintrain le 3 novembre 1558, il est le fils de François I de L'Espinasse et d'Hélène de Bollanger. Il a pour parrain noble homme François des Essarts, seigneur de Sautour, qui en 1590 périt à Troyes, assassiné par erreur par la populace à sa sortie de prison (45). Sa marraine est Catherine de Carrendefez, épouse d'Edme de Bollanger, sa grand'mère.

Dès 1563 son père est mort. En 1564, sa mère est remariée puis veuve à nouveau en décembre 1566.

En 1568, il est sous la tutelle de son oncle Mathieu de Bollanger, frère de sa mère, mais aussi époux de feu sa tante Edmée de L'Espinasse. Il semble demeurer avec sa mère à Soumaintrain. Le 15 septembre 1575, on voit François parrain à Turny (46). Le 5 octobre 1576, il contracte mariage avec Gabrielle des Faillons, fille de Charles des Faillons, seigneur en partie de Turny, que nous avons vu acheter les parts de François en la seigneurie de Turny, parts lui venant de son père Antoine. La mère de Gabrielle des Faillons est Françoise de Vêrac, fille de Mery de Vêrac, seigneur de Turny. François a 18 ans.

En 1581-1584, il est dit homme d'armes de la compagnie d'ordonnance de Monsieur de Sautour.

François et Gabrielle des Faillons ont plusieurs enfants :

Louise, née avant 1579, qui épousera le 8 avril 1595 Nicolas du Monceau, écuyer, fils de Georges du Monceau et de Jeanne du Verger Saint-Cire. Elle aura un fils, Georges, baptisé à Soumaintrain le 2 juillet 1598. Elle teste le 19 mars 1637.

En 1579 naît leur fils Jean, qui suit.

Le 17 mai 1580, baptême de Charlotte. Elle a pour parrain Charles des Faillons, seigneur de Turny, son grand-père, et pour marraines Marguerite de L'Ecluse et sa tante, Françoise des Faillons (47). Elle est émancipée en 1599. Elle contractera mariage le 11 mars 1610 avec Antoine de Morand, seigneur de la Traverse, demeurant à Regnard, justice de Saint-Florentin. En 1629, elle est mariée à Jacques du Monceau.

Gabriel, né et baptisé le 1<sup>er</sup> juillet 1581 à Soumaintrain, a pour parrain noble homme Gabriel de Bruillard, seigneur de Coursan et François des Faillons, son oncle ; pour marraine Mademoiselle de Chessy (48).

Le 25 mars 1583 naît Gabrielle qui a pour parrain Charles N. et pour marraines Gabrielle des Rochers et Simone Hilaire.

Ces deux derniers enfants ont dû mourir avant 1595, car à cette date ils ne figurent plus parmi les enfants de François.

Le 26 novembre 1583, François de L'Espinasse est témoin au contrat de mariage de sa belle-sœur Georgette des Faillons, fille de Charles des Faillons, seigneur de Varaines, Turny et Bourquelibaud, avec Octave des Vieux, gentilhomme de la suite de M. des Essarts, seigneur de Sautour.

Le 31 mai 1585, sa femme Gabrielle des Faillons est témoin au baptême de Charlotte des Vieux, fille des précédents, à Turny.

Puis le nom des L'Espinasse disparaît des registres de Turny. François II de L'Espinasse est mort avant 1591.

Le 7 juin 1595, Jean et ses sœurs Charlotte et Louise vendent les terres de Soumaintrain, en présence de leur mère consentante Gabrielle des Faillons, alors remariée à Claude Robin, dit de La Porte. Celui-ci est

d'une vieille famille d'Errey et demeure peut-être à Bercenay (49). De toutes façons, c'est là que Gabrielle ira vivre.

Le 9 mars 1599 a lieu le partage de la succession de feu François, demeurant à Soumaintrain, entre Nicolas du Montceau, époux de Louise, Jean de L'Espinasse et Charlotte de L'Espinasse, émancipée, jouissant de ses droits et demeurant à Turny, chacun pour 1/3.

Le 3 avril 1604 est passé le contrat de vente par Gabrielle des Faillons à Octave des Vieux, son beau-frère, écuyer, des fiefs de la Motte Seignelay et Bourquelibaud.

Puis Gabrielle des Faillons disparaît à son tour.

#### *JEAN I<sup>er</sup> DE L'ESPINASSE, ECUYER (1579-163...)*

Jean de L'Espinasse, fils de François de L'Espinasse et de Gabrielle des Faillons, est né et a été baptisé le 15 avril 1579 à Soumaintrain. Parrains : François des Essarts et Monsieur de Balancourt. Marraine : Georgette des Faillons, sa tante (51).

Nous l'avons vu, le 9 mars 1599, partageant avec ses deux sœurs et son beau-frère la succession de son père mort avant 1591, pour un tiers chacun. En 1602, à 23 ans, il se marie. Le contrat de mariage est passé devant Denys et Trouveron, notaires à Vauchassis. Sa femme, Marie de Clairin, est fille de noble Jean de Clairin, seigneur de Beauregard, demeurant à Vauchassis (50) et de demoiselle Jacqueline de Looze.

De ce mariage naîtront trois enfants :

1. - François, né le 16 août 1603 à Soumaintrain, marié en 1627 ;
2. - Jean II, dont j'ignore la date de naissance, qui épousera en 1639 Radegonde Jacquemier ;
3. - Jacques, né à une date inconnue, témoin au second mariage de son frère aîné François en 1658. Maintenu en sa noblesse en 1641, puis en 1668 (51 bis). Epoux de Catherine de Mergay, qui, veuve en 1669 sans postérité, teste le 7 janvier 1672 à Bercenay-en-Othe (52). Elle est enterrée dans l'église de Bercenay.

Le 16 novembre 1604, Jean de L'Espinasse, toujours demeurant à Soumaintrain, constitue une rente à sa sœur Charlotte mariée à Antoine de Morant. En 1610, Charlotte et son mari, Antoine de Morand, constituent une rente à Claude de Bollanger, demeurant à Venouse (53), petit-fils d'Edmée de L'Espinasse et de Mathieu de Bollanger, leur cousin.

Marie de Clairin meurt avant le 31 mars 1625. A cette date a lieu un partage entre ses frères Jean et Jacques de Clairin, écuyers, demeurant à Vauchassis, et Jean de L'Espinasse, demeurant à Vallée, paroisse de Bercenay-en-Othe. Celui-ci est dit père, tuteur et ayant la garde noble de ses enfants mineurs nés de son mariage avec Marie de Clairin, leur mère. Partage des héritiers échus à la succession de Jacqueline de Looze, mère desdits Clairin et aïeule desdits mineurs.

Jean et sa famille ont donc quitté Soumaintrain et sont revenus à Bercenay près de Vauchassis, où sa femme est morte. Veuf, il y demeure.

En mai 1627 son fils aîné François, escuyer, demeurant à Vallée, paroisse de Bercenay-en-Othe, épouse Marie du Monceau, de la paroisse de Soumaintrain.

Le 6 septembre 1629 a lieu une transaction entre Jean, demeurant à Vallée, paroisse de Bercenay, et Jacques du Monceau, demeurant aux Croûtes (54), époux en secondes noces de Charlotte de L'Espinasse, veuve d'Antoine de Morand, et demoiselle Louise de L'Espinasse, alors veuve de Nicolas du Monceau, escuyer, tous trois héritiers en partie de feu demoiselle Françoise des Faillons, leur tante maternelle, épouse de Gaston de Linant, escuyer, seigneur de Foulx, demeurant à Turny.

En 1635, un acte de vente indique qu'il demeure toujours à Vallée. En 1639 est donnée sentence pour François, Jean et Jacques, écuyers, héritiers de défunt Jean de l'Espinasse, leur père, demeurant à Concice, paroisse de Bercenay. Son décès est confirmé par le contrat de mariage de son fils Jean, le 11 juin 1639.

#### JEAN II DE L'ESPINASSE, ECUYER (16...-166...)

Négligeant provisoirement l'aîné François, nous nous occuperons tout d'abord du fils cadet de Jean I<sup>er</sup> de L'Espinasse : Jean II, qui n'a qu'une très brève descendance.

Nous n'avons pas retrouvé son acte de baptême. Avant 1625, il a perdu sa mère et le 31 mars 1629, il est sous la garde noble de son père. Le 19 juin 1639, Jean de L'Espinasse, écuyer, seigneur de Langeac, demeurant à Bercenay contracte mariage. Nous signalons ici ce titre de seigneur de Langeac qui apparaît pour la première fois et dont nous reparlerons. Son père étant mort, il est assisté de François, son frère aîné, demeurant à Monceau, paroisse de Soumaintrain. Il épouse Radegonde Jacquemier, veuve de Pierre Pierdat, avocat au bailliage d'Ervy, assisté de Marie Quinet, sa mère, veuve de noble Etienne Jacquemier, aussi avocat au bailliage d'Ervy, y demeurant, en présence de G. Guyon, gruyer de la baronnie d'Ervy et de David Le Secq, lieutenant au bailliage d'Ervy, ses beau-frère et frère.

Jean et Jacques de L'Espinasse sont présents le 4 février 1641 à l'acte de tutelle des enfants de leur frère François à la mort de leur mère Marie du Monceau. Le 31 mai 1642, le marquis de Crusy certifie que Jean II de L'Espinasse « dit Lanjac », maréchal des logis, appartient à sa compagnie. En 1642, il est nommé tuteur du fils de sa femme, Jacquelin Pierdat.

Radegonde Jacquemier mourut le 12 novembre 1660 à Soumaintrain et Jean II, son mari, est mort après 1668.

Jean de L'Espinasse et Radegonde Jacquemier eurent plusieurs enfants :

1. — Marie-Thérèse, née vers 1640 à Soumaintrain, épouse le 14 avril 1675 Edme Moreau de Cizelle de Montigny. Ils demeurent à Auxon et auront une fille, Catherine.

2. — Jean III de L'Espinasse, seigneur du Monceau, fils aîné de Jean II, est né le 30 octobre 1643. Il se maria le 4 juin 1669 à Cécile

de Butor, fille de Daniel de Butor, seigneur de Montigny, et d'Anne de Berbizy de La Houssaye, demeurant à Lusigny. Sont témoins : Jean de Butor, écuyer, seigneur de Montigny, Nicolas du Veillart, écuyer, seigneur du Franc et de Desches, y demeurant, et Catherine de Mergéy, tante du futur. Maintenu en sa noblesse par arrêt du 27 février 1668. Il est convoqué aux bans de 1674 et 1690, comme son frère Louis Armand. Il meurt le 14 février 1693. Sa veuve en 1697 demeure au Monceau, paroisse de Soumaintrain.

3. — Françoise, née le 23 février 1646, épousera Georges Le Paule, seigneur de Villemoiron (55), dont elle aura six enfants : Edme, Léonor, Georges, Anne, Claude et Marie.

4. — Louis-Armand, né le 29 novembre 1647 (56). En 1674, convoqué au ban et arrière-ban (56 bis) il est dit demeurant à Concise. Il épouse, le 19 janvier 1677, Barbe de La Rue, fille de Pierre de La Rue, écuyer, seigneur de Montfey en partie et de la Broce, et de Marguerite Forgeot, en présence de Jean de L'Espinasse, son frère, d'Edme Moreau de Cizelle, époux de sa sœur Marie-Thérèse, d'Henri de La Rue, frère de l'épouse, lieutenant de cheval-légers, de Thimotée et Henri de La Rue, ses oncles. Elle meurt sans enfants. En 1689, Louis-Armand est dit seigneur de Langeac et des Noues près d'Ervy, y demeurant. Il se remarie avant le 19 décembre 1692 avec Antoinette Le Marguenat, fille de Philippe, seigneur de Saint-Pares-les-Vaudes, et d'Antoinette de La Chapelle. Elle meurt, elle aussi, le 18 mars 1696, sans postérité (57). Louis-Armand, dit seigneur de Langeac, se marie une troisième fois le 13 novembre 1696 avec Catherine de La Rue (58), veuve de Claude du Bourg. Veuve le 29 septembre 1699 de Louis-Armand (59) sans enfants de lui, elle se remaria le 30 août 1702 à Charles de Mauny. Cette même année 1697, Louis-Armand est, comme sa belle-sœur, assigné le 10 mars pour « avoir pris la qualité d'escuyer » ; ils furent maintenus dans leur noblesse le 16 décembre 1697 (60).

5. — François, né le 28 octobre 1649, baptisé le 31 dans l'église de Soumaintrain, a dû mourir très jeune.

#### NOTES DU CHAPITRE II

- (1) Maurice Roy, *Le ban et l'arrière-ban du bailliage de Sens*, p. 5.
- (2) *Id.*, p. 59.
- (3) D'Hozier PO 1696, dos. 39513, f° 35.
- (4) Maulévrier, commune de Melay, Saône-et-Loire, arrt de Charolles, canton de Marcigny, à 10 km.
- (5) Renaison, Loire, arrt de Roanne, canton de Saint-Haon-le-Chastel, à 12 km de Roanne.
- (6) Manuscrits Paul Le Blanc n° 1175, f° 40-41-42.
- (7) Situé sur la commune de Saint-Forgeux-l'Espinasse, Loire, arrt de Roanne, canton de la Racaudière.
- (8) Mss Paul Le Blanc n° 1175, f° 45 à 47.
- (9) Semur-en-Brionnais, Saône-et-Loire, arrt de Charolles, chef-lieu de canton.
- (10) Courtépée, 2<sup>e</sup> éd., t. III, p. 107-108.
- (11) La Clayette, Saône-et-Loire, arrt de Charolles, chef-lieu de canton.
- (12) Ernest Petit, *Les Ducs de Bourgogne de la Maison de Valois, Philippe le Hardi*, p. 55, 57, 59 et Sceaux Clérambault R44 p. 3255, Bibl. Nat. n° 3395.

- (13) Peincedé B 283, t. II, p. 550 B 10537, t. XI, p. 214 et Sceaux Clérambault R 44, p. 3265, Bibl. Nat. n° 3394.
- (13 bis) Peincedé B 10513-11727.
- (14) *Id.* B 10569-B 10538 t. II, p. 207 et Th. Parroy, *Le Roannais illustré*, 5e série, 1891.
- (15) Peincedé, B 10569-B 11461.
- (16) Abbé Reure, *La Bienheureuse de Chantemilan*.
- (17) Arch. nat., T 142<sup>e</sup>, p. 138.
- (18) M. de la Rochette de Rochegonde, *Chronologie des seigneurs de Saint-Ilpize* (Almanach de Brioude, 1963).
- (19) Peincedé B 11593.
- (20) A. Baillet, *Histoire de l'abbaye d'Ambierle*, et Théodore Parroy, *Op. cit.*
- (21) Courtépée, *Op. cit.*, t. III, p. 108.
- (22) *Documents inédits relatifs à la ville de Troyes* ; Archives municipales de la ville de Troyes, registre AI, f° 67.
- (23) Mémoire pour servir à la généalogie de Messieurs de Saint-Etienne, 1642 (Cabinet d'Hozier 131, dossier 3372).
- (24) Quesvers et Stein, t. III.
- (25) Manuscrits français 18692, p. 234 (Inventaire des titres de l'Evêché d'Auxerre).
- (26) Roserot, *Dictionnaire Historique de la Champagne Méridionale*, Vanlay.
- (27) La Loge Pombtain, Aube, arrt de Troyes, canton de Chaource.
- (28) Tronchoy, Yonne, arrt d'Avallon, canton de Flogny.
- (29) Archives nationales, P P 15, f° 107 v°, et Archives de l'Aube 1B 903, f° 3.
- (30) Géraudot, Aube, arrt de Troyes, canton de Piney.
- (30 bis) Roserot, *Op. cit.*, t. I, p. 286 et t. III, p. 1325.
- (31) La Chapelle-Sennevoy, maintenant Sennevoy-le-Haut, Yonne, arrt d'Avallon, canton de Crusy-le-Châtel.
- (32) Couillard des Prés, *Les Saint-Etienne de La Tour*, Arthabaska (Canada), 1930.
- (33) Roserot, *Op. cit.*, Saint-Etienne-sur-Barbuise.
- (34) *Id.*
- (35) Hermelin, *Histoire de Saint-Florentin*, pièces justificatives (BSSY, 1911 p. 635-638). Trésor des Chartes 1196 n° 48 ; *Cartulaire de l'Yonne*, t. I, p. 25.
- (36) D'Hozier n° 131, dossier 3372.
- (37) Jean Richard, *Autour d'un problème héraldique* (Mémoires de la Société Eduenne, t. 41, fasc. 2, 1967).
- (38) Chérin 74, dossier 1522.
- (39) *Id.*
- (40) Mss Le Blanc n° 1175, f° 55
- (41) Archives de l'Yonne, F 455-469.
- (42) Mss Le Blanc n° 1175, Extraits des registres paroissiaux de Soumaintrain, commençant le 24 avril 1558 et finissant le 8 juin 1589.
- (43) R. P. Soumaintrain.
- (44) Maurice Roy, *Op. cit.*, p. 164.
- (45) Chandon de Briailles, Armorial (Archives de l'Aube) : des Essarts.
- (46) R. P. de Turny.
- (47) Mss Le Blanc, v. note 42.
- (48) *Id.*
- (49) Bercenay-en-Othe, Aube, arrt de Troyes, canton d'Estissac.
- (50) Vauchassis, Aube, arrt de Troyes, canton d'Estissac, anciennement Vau-charceix.
- (51) Mss Le Blanc v. note 42.
- (51 bis) D'Ozier P O 1696, dossier 39513, f° 7.
- (52) Mss Le Blanc n° 1175, Testament du 7 janvier 1672, f° 69-73.
- (53) Venouse, Yonne, arrt d'Auxerre, canton de Ligny-le-Châtel, à 3 km de Pontigny.
- (54) Les Croûtes, Aube, arrt de Troyes, canton d'Ervy-le-Châtel.

- (55) Villemoiron-en-Othe, Aube, arrt de Troyes, canton d'Aix-en-Othe ; Roserot, *Op. cit.*
- (56) R. P. Soumaintrain.
- (56 bis) Boutiot (*Annuaire de l'Aube*, 1885, p. 23).
- (57) Roserot, *Op. cit.* : Saint-Parre-les-Vaudes ; et R. P. d'Ervy.
- (58) R. P. d'Ervy.
- (59) *Id.*
- (60) Titres de MM. de L'Espinasse (D'Hozier et Chérin, Bibliothèque Nationale).